

Accusé de réception en préfecture
054-245400601-20211214-04-DE
Date de télétransmission : 20/12/2021
Date de réception préfecture : 20/12/2021

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION

BUREAU DELIBERATIF

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

SEANCE DU 14 décembre 2021

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
13	7	7

Date de convocation

8 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre à dix-sept heures trente, le Bureau délibératif, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Bureau délibératif dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président.

Présents : Pascal BARTOSIK, David BLASIUS, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Dominique GRANDIEU, Denis MACHADO, Laurent TROGRIC.

Absents : Odile BEGORRE-MAIRE, Pierre JULIEN, Ludovic LEGGERI, Jean-Jacques MAXANT, Sébastien POINT, Carole SALEUR.

Monsieur Laurent TROGRIC a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Requalification de la rue Victor Hugo à Frouard et renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement – Autorisation de signer

N° de délibération : 4

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
7	7	7	0	0	0

Rapporteur : Monsieur le Président

Dans le cadre d'un groupement de commande conclu avec la commune de Frouard, le Bassin de Pompey a lancé une consultation le 15 avril 2021 portant sur des travaux de requalification complète de la rue Victor Hugo à Frouard, séparé en 2 lots :

- Lot 1 : assainissement et Eau Potable (AEP) ;
- Lot 2 : voirie et gestion intégrée des eaux pluviales.

4 candidats ont déposé une offre pour le lot 1 : les entreprises COLAS, EIFFAGE, SOGEA et TP2D, l'entreprise EIFFAGE ayant également déposé une offre variante.

4 candidats ont déposé une offre pour le lot 2 : les entreprises COLAS, EIFFAGE, EUROVIA et TP2D, les entreprises EIFFAGE et COLAS ayant également déposé une offre variante.

A l'issue de l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 30 novembre 2021, a émis un avis favorable à l'attribution des marchés dans les conditions suivantes :

- Lot 1 : EIFFAGE (variante) pour un montant de 329 143, 75 € ;
- Lot 2 : EIFFAGE (variante) pour un montant de 311 616, 67 €.

Il vous est proposé d'attribuer les lots selon l'avis de la commission d'appel d'offres et d'autoriser le Président à signer les marchés en question avec les attributaires visés ci-dessus.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis de la Commission d'Appel d'Offres du 30 novembre 2021,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer le marché de requalification de la rue Victor Hugo à Frouard et renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement dans les conditions suivantes :

- Lot 1 – Assainissement et AEP : EIFFAGE (variante) pour un montant de 329 143, 75 € ;
- Lot 2 – Voirie et gestion intégrée des eaux pluviales : EIFFAGE (variante) pour un montant de 311 616, 67 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an
susdits.

Pour extrait conforme
Le Président,



Laurent TROGRIC